

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2370

Attribution d'une subvention de 35 000 euros au Nouvel Institut Franco-Chinois, sis 2 rue des Soeurs Bouvier à Lyon 5e, pour son programme d'actions 2016

Direction des Relations Internationales

**Rapporteur** : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

**SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINI, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2370 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 35 000 EUROS AU NOUVEL INSTITUT FRANCO-CHINOIS, SIS 2 RUE DES SOEURS BOUVIER A LYON 5E, POUR SON PROGRAMME D'ACTIONS 2016 (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 29 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Institut Franco-Chinois de Lyon, créé en 1921, fut la première université chinoise hors de Chine. De 1921 à 1946, l'Institut Franco-Chinois de Lyon a accueilli 473 étudiants. Au cours de ces quelques 25 années, l'Institut a formé une génération de talents dans de nombreux domaines qui, de retour dans leur pays, ont pour la plupart largement contribué à la construction de la Chine contemporaine.

La création en 1921 de l'Institut Franco-Chinois découle de la politique d'ouverture de la Chine aux études occidentales au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les intellectuels chinois avaient compris qu'une modernisation du modèle éducatif traditionnel était nécessaire pour s'adapter à un monde en mutation. La fondation de l'Institut Franco-Chinois de Lyon est donc l'un des plus beaux symboles de la relation entre Lyon et la Chine.

La visite officielle de ce lieu historique par le Président de la République Populaire de Chine, M. Xi Jinping, le 26 mars 2014, a été à l'origine de la création du Nouvel Institut Franco-Chinois. Ce projet, porté initialement par la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon et l'Agence pour le Développement Economique de la Région Lyonnaise « ADERLY », s'est élargi à d'autres partenaires avec une implication directe d'entreprises de l'agglomération lyonnaise mais aussi les établissements d'enseignement supérieur.

L'Association Nouvel Institut Franco-Chinois, situé 2 rue des Sœurs Bouvier à Lyon 5<sup>e</sup>, est une association de type loi de 1901 dont les statuts ont été adoptés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 avril 2015. Elle est présidée par M. Thierry de La Tour d'Artaise, Président-Directeur général de SEB. Elle se construit grâce au soutien d'entreprises privées en qualité de mécènes fondatrices, d'universités lyonnaises et chinoises et de personnalités qualifiées et compte actuellement 16 membres, la Ville de Lyon est membre au sein du collège « des Collectivités et Etablissements publics Fondateurs ».

L'Association Nouvel Institut Franco-Chinois a pour objet de fédérer les acteurs de l'écosystème travaillant avec la Chine sur le territoire lyonnais et d'affirmer Lyon comme un territoire majeur en France dans les relations avec la Chine.

Ce projet est né de la volonté de renforcer les relations entre Lyon et la Chine au travers de la revalorisation du lieu qui fut le siège de l'Institut Franco-Chinois, première université chinoise hors de Chine.

Ses fondateurs souhaitent que ce lieu qui incarne les valeurs d'accueil et d'ouverture à l'autre et symbolise l'amitié franco-chinoise, devienne le centre d'une dynamique nouvelle résolument tournée vers la promotion des relations entre Lyon et la Chine dans toutes ses dimensions et notamment au travers :

➤ de la valorisation et du développement des échanges et partenariats entre universités, établissements de recherche et d'enseignement, et laboratoires ainsi qu'au travers du développement des relations entre enseignants, chercheurs et étudiants ;

➤ du développement des échanges culturels, en mettant à la fois en valeur l'histoire des relations que Lyon et la Chine ont su tisser au fil du temps et en promouvant la culture chinoise contemporaine dans toutes ses dimensions artistiques et sociétales ;

➤ du développement des échanges économiques entre Lyon et la Chine et des relations entre acteurs de l'économie.

La Chine est en effet un partenaire historique de l'agglomération lyonnaise et ces échanges bénéficient d'une dynamique très favorable qui s'illustre dans les domaines économiques, académiques et culturels. Tout d'abord, plus de 3 000 étudiants chinois sont présents chaque année sur notre territoire et on compte près de 40 accords universitaires conclus entre nos établissements supérieurs lyonnais et leurs partenaires en Chine. Les relations économiques sont aussi en plein essor avec plus de 160 entreprises d'origine rhônalpines qui sont implantées en Chine et 15 entreprises à capitaux chinois qui se sont installées dans la région lyonnaise.

Le Nouvel Institut Franco-Chinois est un outil innovant qui est amené à jouer un rôle important dans les années à venir pour le développement des liens entre Lyon et la Chine. Cet Institut a pour but de valoriser les relations sino-lyonnaises à travers les relations économiques, touristiques, universitaires, associatives et culturelles grâce au soutien des collectivités locales, de grandes entreprises mécènes, des universités lyonnaises et chinoises, de partenaires privés et des associations. Le Nouvel Institut Franco-Chinois donne aussi une place à l'assemblée des associations chinoises et franco-chinoises.

L'année 2015, première année pleine d'activité du Nouvel Institut Franco-Chinois, s'est déclinée sous la forme d'opérations variées :

- participation à la mission officielle de la Ville de Lyon en Chine en juin 2015 et signature de 6 accords de partenariats à cette occasion (2 économiques, 2 culturels et 2 universitaires) ;
- participation à la table ronde des Maires Français et Chinois, organisée par le Comité France Chine du 11 au 15 novembre à Kunming (Chine) ;
- mise en place d'outils de communication : création d'une plaquette grand public bilingue « Tisseur de liens entre Lyon et la Chine », création d'un site web bilingue, etc. ;
- organisation d'une exposition de lithographies créées à partir d'imprimés des années 20 et 30, inspirées des mouvements Art Déco ;

- organisation d'une exposition de photographies prêtées par la Société de la photographie artistique de Pékin ;
- accueil de 11 000 visiteurs dont 350 délégations officielles.

Par délibération n° 2015/1484 du 28 septembre 2015, le Conseil municipal a alloué une subvention d'un montant de 35 000 € au profit de l'Association « Nouvel Institut Franco-Chinois », pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2015.

En 2016, le Nouvel Institut Franco-Chinois s'agrandit pour lui permettre de développer ses activités grâce à la rénovation de l'étage supérieur qui accueillera à partir de septembre 2016, une salle de réunion, des bureaux administratifs, un espace dédié à l'accueil des étudiants ainsi qu'une bibliothèque.

Pour l'année 2016, le programme d'actions du Nouvel Institut Franco-Chinois de Lyon, se décline comme suit :

- accueil de visiteurs et de délégations officielles ;
- participation, du 25 au 27 mai 2016, au Forum culturel de Pékin, « La route de la soie – chemin vers l'autre », dont l'objectif est de favoriser le dialogue entre acteurs culturels et institutions du monde culturel français et chinois ;
- organisation d'une conférence universitaire franco-chinoise, en partenariat avec l'Université de Lyon ;
- organisation d'accueils de chercheurs en collaboration avec la Maison Internationale des langues et des cultures et l'Université de Lyon ;
- organisation d'un festival de la gastronomie en octobre ;
- organisation d'une exposition de l'artiste Li Xin (octobre 2016).

Le programme d'actions organisé par le Nouvel Institut Franco-Chinois présente un intérêt local pour notre ville dans la mesure où les manifestations qui se déroulent à Lyon, s'adressent essentiellement aux habitants de la ville et aux touristes de passage dans notre ville. L'Institut valorise les relations sino-lyonnaises à travers les relations universitaires, associatives et culturelles.

Il est donc proposé au Conseil municipal de la Ville de Lyon d'allouer une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € sur un budget prévisionnel de 372 100 euros, au profit de l'Association « Nouvel Institut Franco-Chinois », pour la mise en place de son programme d'actions 2016.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 5<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

**DELIBERE**

1. Une subvention de 35 000 euros est allouée à l'Association Nouvel Institut Franco-Chinois pour la mise en œuvre de son programme d'actions pour l'année 2016.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le Nouvel Institut Franco-Chinois pour la mise en œuvre du programme d'actions 2016 est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2016, opération ACTEUR, programme LOCAUXRI, ligne de crédit 56164, nature 6574, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Karine DOGNIN-SAUZE